

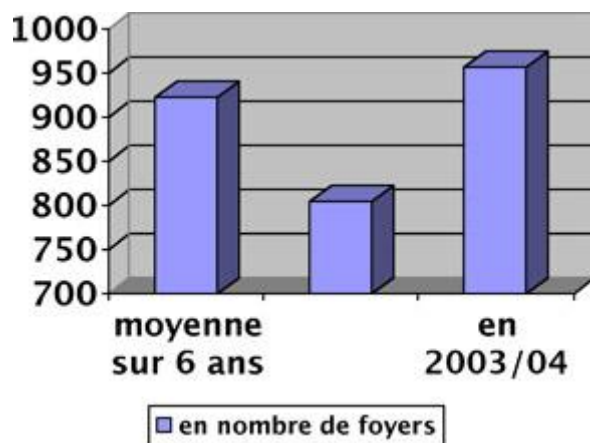
2004 - Ces dunkerquois qui ont faim

Le Carrefour des Solidarités vient de tirer le bilan du travail d'aide alimentaire menées par les associations qui en sont membres, comme chaque année. Ce bilan est partiel. D'une part il n'intègre pas l'action des Restos du cœur qui ont leurs propres statistiques. D'autre part, nous n'avons pas encore eu le temps de saisir toutes les données concernant les dépannages. Mais, à travers ces chiffres, apparaît l'image de tous ces dunkerquois qui ont faim et qui ne peuvent subvenir seuls à leurs besoins les plus élémentaires.

Comment mesurer la fièvre si on est obligé de casser le thermomètre ? Depuis plusieurs années, les bénévoles qui assurent l'accueil de l'aide alimentaire font part de leur conviction : le nombre de gens qui ont faim augmente constamment. Or, les chiffres ne le montrent pas avec l'ampleur que ces bénévoles expriment.

C'est tout simplement que les chiffres traduisent ce que les associations peuvent faire et non ce que les gens qui ont faim leur demandent. Les capacités de réponse des associations ne sont pas extensibles. Les moyens qu'elles peuvent mobiliser sont quasiment constants. Il leur faut donc revoir d'une année sur l'autre les critères à partir desquels elles pourront aider les gens qui viennent les voir. Ces critères sont de plus en plus sévères. Cette année, le nombre de personnes qui se sont vu refuser une aide est en augmentation manifeste.

3 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire



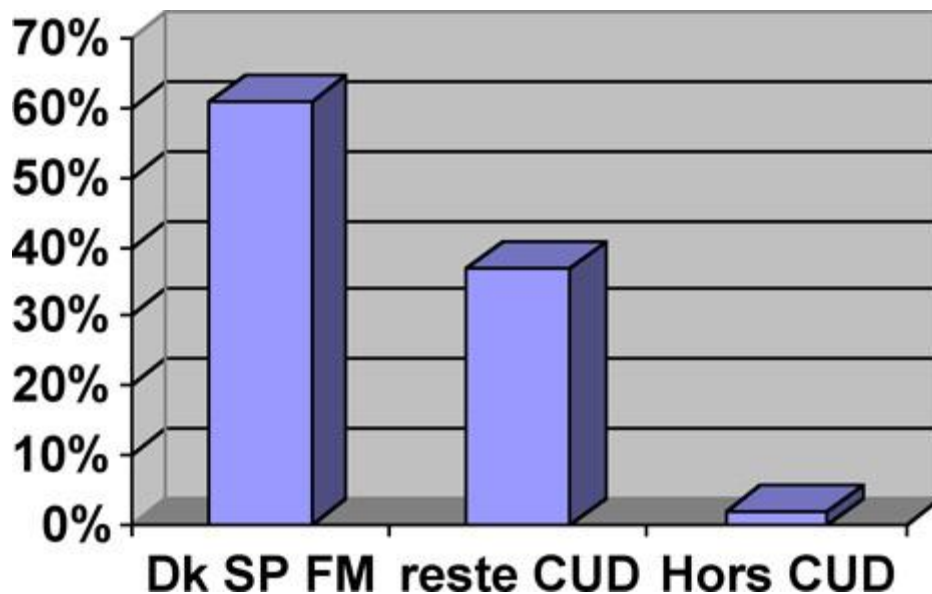
Le nombre de foyers aidés atteint cette année, un niveau supérieur à la moyenne de ces six dernières années. C'est ainsi près de 3000 personnes qui sont aidées régulièrement par les associations dont un peu moins de la moitié d'entre elles ont moins de 18 ans.

dont 1284 enfants ou jeunes de moins de 18 ans

Mais, qui sont ces dunkerquois qui ont faim et demandent aux associations de pourvoir par de la nourriture à ce besoin élémentaire ?

La réponse est simple. Ce sont Monsieur et Madame tout le monde. Rien ne les distingue particulièrement par l'âge ou par le statut matrimonial. Ils ont des enfants, de moins en moins, comme le reste de la population. Deux sur trois logent en H.L.M.

En revanche, deux choses les caractérisent. Ils sont pour leur grande majorité, demandeurs ou demandeuses d'emploi et ne doivent leur survie qu'aux aides diverses dont ils peuvent bénéficier. Ils habitent les plus grandes communes de notre agglomération.



Précisions

Aucune des grandes communes de notre agglomération n'est épargnée :

- ▶ Dunkerque : 1040 personnes
- ▶ Saint Pol sur mer : 846 personnes
- ▶ Grande Synthe : 601
- ▶ Coudekerque Branche : 153

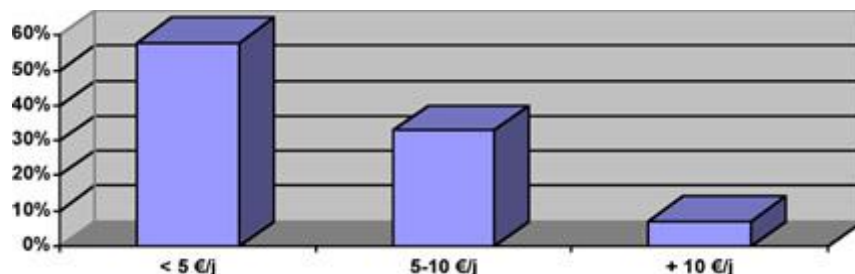
Ni les moins nombreuses :

- ▶ Cappelle la grande : 53
- ▶ Tétéghem : 47
- ▶ Loon Plage : 50
- ▶ Gravelines : 19

Les bénévoles des associations indiquent que de plus en plus de salariés ayant des ressources trop justes viennent frapper à leur porte. Les chiffres que nous avons recueillis indiquent plutôt que ces personnes, celles qu'on appelle les salariés pauvres, ne s'inscrivent pas pour une aide régulière. En revanche, c'est ce qui apparaissait les années précédentes, on les retrouve en plus grand nombre dans les dépannages.

Pour la première fois, cette année, nous avons pu rassembler des éléments de connaissance du montant des revenus des personnes concernées par l'intermédiaire de leur « reste à vivre » : ce qui reste après qu'on ait réglé ce qu'il faut pour être logé, avoir réglé ses impôts et ses dettes. En somme, c'est ce qui reste pour s'alimenter, se vêtir, assurer l'éducation des enfants, voire se distraire et se cultiver. C'est ce résultat qui détermine si la personne ou le foyer peuvent accéder à l'aide associative.

Les résultats parlent malheureusement d'eux-mêmes :



3 demandeurs d'aide alimentaire sur 5 ont moins de 5 € par jour et par personne pour satisfaire leurs besoins de vivre.

Note technique

Chaque année, principalement en automne mais aussi pendant toute l'année, chaque personne qui souhaite bénéficier de l'aide alimentaire distribuée par certaines d'associations s'inscrit auprès de celles-ci. Les dossiers ainsi constitués sont transmis de façon anonyme au Carrefour des solidarités qui assure la saisie informatique de ces

données. Les résultats sont rassemblés dans un document de synthèse, actuellement provisoire, qui est à votre disposition à notre centre de ressources.

A noter que faute de moyens humains disponibles, nous n'avons pas pu éditer les résultats de l'année dernière. C'est grâce à la disponibilité provisoire d'un bénévole que nous avons pu le faire cette année. Nous l'en remercions chaleureusement.